

Premier rapport de classement supplémentaire de réaction au feu n° 14237E

Possesseur du rapport de classement

TEXDECOR
2, Rue D'Hem
59780 Willems
FRANCE

Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au produit « **Privilège** » conformément aux procédures données dans la norme EN 13501-1: 2007 : Classement au feu des produits et éléments de construction – Partie 1 : Classement à partir des données d'essais de réaction au feu.

Ce rapport de classement est constitué de 6 pages

1. DÉTAILS DU PRODUIT CLASSÉ

a) Nature et application d'utilisation finale

Le produit **Privilège** est défini comme un 'revêtement mural décoratif'.

Le classement est valable pour les applications d'utilisation finale suivantes:
'Utilisé pour la fixation à des parois ou plafonds, à l'aide de colle'.

b) Description

Le produit « **Privilège** » est composé d'un revêtement mural imprimé et laminé appliqué sur un support non tissé. La couche acrylique a une épaisseur nominale de 0,03 mm et un poids surfacique de 80 g/m². Le poids du support non tissé est de 125 g/m². Les couleurs du revêtement mural sont vert clair et brun clair.

	Valeurs nominales
Épaisseur (mm)	0,43
Masse surfacique (g/m ²)	205

Montage et fixation :

Le produit était collé sur une plaque en silicate de calcium (12,5 mm ; 870 kg/m³) avec une colle PVA (200 g/m²).

2. RAPPORTS D' ESSAI ET RÉSULTATS D' ESSAI EN APPUI DE CE CLASSEMENT

a) Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Nom du commettant	N° de référence du rapport d'essai	Méthode d'essai
WFRGENT sa Gand - Belgique	FLOCART NV	14237A 14237B	EN 13823 (Février 2002)
WFRGENT sa Gand - Belgique	FLOCART NV	14237C 14237D	EN ISO 11925-2 (Février 2002)
WFRGENT sa Gand - Belgique	FLOCART NV	14237F	EXAP selon CEN/TS 15117

b) Résultats d'essai

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essais	Résultats		Critères pour la classe B-s1,d0	
			Paramètres continus Moyenne	Paramètres conformité	Paramètres continus	Paramètres conformité
			EN ISO 11925-2 (*) (1) 30s d'application de la flamme : <u>Exposition au surface</u> - face avant	$F_s \leq 150\text{mm}$ Inflammation du papier filtre	6	(-) (-)
<u>Exposition du côté</u> - face avant	$F_s \leq 150\text{mm}$ Inflammation du papier filtre	6	(-) (-)	Oui Non	(-) (-)	Oui Non
EN ISO 11925-2 (*) (2) 30s d'application de la flamme : <u>Exposition du côté</u> - face avant	$F_s \leq 150\text{mm}$ Inflammation du papier filtre	6	(-) (-)	Oui Non	(-) (-)	Oui Non

(-) Non applicable

(*) Le matériau n'a pas fondu et ne s'est pas retiré de la flamme pilote.

(1) Basé sur les résultats du rapport d'essai n° 14237C, Byzance 2029066005 (vert clair)

(2) Basé sur les résultats du rapport d'essai n° 14237D, Byzance 2029084003 (brun clair)

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essais	Résultats		Critères pour la classe B-s1,d0		
			Paramètres continus Moyenne	Paramètres conformité	Paramètres continus	Paramètres conformité	
EN 13823 (3)	FIGRA _{0,2 MJ} (W/s)	3	52	(-)	≤ 120	(-)	
	FIGRA _{0,4 MJ} (W/s)		(-)	(-)	(-)	(-)	
	LFS _{<bord}		(-)	Oui	(-)	Oui	
	THR _{600s} (MJ)		1,0	(-)	≤ 7,5	(-)	
	SMOGR (m ² /s ²)		0	(-)	≤ 30	(-)	
	TSP _{600s} (m ²)		41	(-)	≤ 50	(-)	
	Gouttelettes / particules enflammées						
	f<10s		(-)	Non	(-)	Non	
f>10s	(-)	Non	(-)	Non			
EN 13823 (4)	FIGRA _{0,2 MJ} (W/s)	1	46	(-)	≤ 120	(-)	
	FIGRA _{0,4 MJ} (W/s)		(-)	(-)	(-)	(-)	
	LFS _{<bord}		(-)	Oui	(-)	Oui	
	THR _{600s} (MJ)		1	(-)	≤ 7,5	(-)	
	SMOGR (m ² /s ²)		0	(-)	≤ 30	(-)	
	TSP _{600s} (m ²)		48	(-)	≤ 50	(-)	
	Gouttelettes / particules enflammées						
	f<10s		(-)	Non	(-)	Non	
f>10s	(-)	Non	(-)	Non			

(-) Non applicable

(3) Basé sur les résultats du rapport d'essai n° 14237A, Byzance 2029066005 (vert clair)

(4) Basé sur les résultats du rapport d'essai n° 14237B, Byzance 2029084003 (brun clair)

3. CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION DIRECTE

a) Référence et domaine d'application directe

Le présent classement a été effectué conformément à l'EN 13501-1+A1: 2009 et à l'EN 15102 : 2007.

b) Classement

Le produit « **Privilège** » en relation avec son comportement au feu, est classé:

Comportement au feu	Production de fumée	Gouttelettes enflammées
B	s1	d0

c) Domaine d'application

Le présent classement du produit tel qu'il est décrit au § 1b, est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes:

- Collé sur un support de Euroclasse A2 ou mieux avec une densité de 820 kg/m³ au moins et une épaisseur de 9 mm au moins.
- Sans vide
- Fixation : collé avec une colle PVA (200 g/m²)
- Avec des joints

Le présent classement est également valable pour les paramètres de produits suivants:

- Masse surfacique nominale: 205 g/m²
- Toutes les couleurs

4. LIMITATIONS

Au moment de la publication de la norme EN 13501-1 (2007), aucune décision n'a été prise concernant la durée de la validité d'un rapport de classement.

5. AVERTISSEMENT


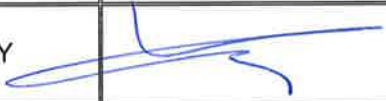
Le présent rapport de classification ne représente ni une approbation ni une certification type du produit.

La déclaration suivante est incluse conformément à la Recommandation 001rev2 du Fire Sector Group :

La classification accordée au produit dans ce rapport, est appropriée pour une déclaration de conformité par le fabricant dans le contexte d'une attestation de conformité système 3 et un marquage CE sous la Directive des Produits de Construction.

Le fabricant a fait une déclaration qui est gardée dans le dossier. Celle-ci confirme que la réalisation du produit ne demande ni processus, ni procédures ni stades spécifiques qui ont comme but d'améliorer le comportement au feu et d'obtenir la classification atteinte (p.e. pas d'addition d'ignifugeants, limitation du taux de matière organique ou d'addition de charges). Par conséquent le fabricant a conclu qu'une attestation système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a par conséquent joué aucun rôle dans la procédure d'échantillonnage du produit pour l'essai, quoiqu'il dispose de références appropriées du contrôle de production du fabricant qui sont considérées pertinentes pour les éprouvettes testées et qui assurent leur traçabilité.

Rapport	Désignation	Signature (*)	Date
Préparé par	I. LAMMERTYN		13 JUNI 2012
Vérifié par	ir. K. CATRY		13 JUNI 2012
(*) Pour et au nom de «WFRGENT nv»			

EN 13501-1 B-C-D WG 3F*

Ce rapport de classement est une addition sur le rapport de classement n° 14237E, daté du 13/06/2012. Il a été rédigé selon les prescriptions de la réglementation "EN ISO/IEC 17025: 2005 "Application note: clause 5.10 [5.10/4] – Issue 01- 2008/04/16 – amendment of test reports : clients changing product / company names (I) – for commercial reasons". Le produit "Privilège" n'a pas été retesté. Ce rapport additionnel ne comprend pas de modifications par rapport au rapport original.

Le nom du nouveau produit et de l'original et le nom de la firme responsable de lancer le produit sur le marché sont documentées par le laboratoire et sont conservées dans l'archive du laboratoire.

Le présent rapport ne peut être utilisé que littéralement et dans son intégralité à des fins publicitaires - Les textes qui font référence au présent rapport et qui seront utilisés à des fins publicitaires doivent recevoir notre approbation avant leur publication.